



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)**

N° 12 – 2020

L'an deux mille vingt, le 25 juin à 18 heures 15, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **M. LACOUTURIERE Michel, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2020

PRESENTS : MM LACOUTURIERE Michel – CHAMPAUD Marc – GORGE Christine – SAINT-MAXENT Aude – MARSZAN Véronique – SUBRENAT Valérie – JORGé Thierry – LAHAYE Françoise

EXCUSES : MARIE-OLIVE Julie – DION Daniel – HUBIN Catherine

SECRETAIRE : M. CHAMPAUD Marc

Mme HUBIN Catherine, Mme MARIE-OLIVE Julie et M. DION Daniel ont donné procuration.

Membres	présents	votants	procurations	exprimés	pour	contre	abstentions
11	8	11	3	11	11	0	0

**OBJET : FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES 2 TAXES DIRECTES
LOCALES POUR L'ANNEE 2020**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder au vote des taux des deux taxes directes locales pour l'année 2020 et présente l'état de notification faisant apparaître les bases prévisionnelles, les plafonds communaux à ne pas dépasser, les taux votés pour l'année 2019 ainsi que le produit fiscal attendu.

Le Conseil Municipal vote les taux d'imposition pour l'année 2020 tels que présentés ci-dessous :

TAXES	TAUX 2020
- FONCIERE BÂTI	13.40
- FONCIERE NON BÂTI	84.16

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Augne, le 26 juin 2020.

Le Maire,
Michel **LACOUTURIERE**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)**

N° 13 – 2020

L'an deux mille vingt, le 25 juin à 18 heures 15, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **M. LACOUTURIERE Michel, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2020

PRESENTS : MM LACOUTURIERE Michel – CHAMPAUD Marc – GORGE Christine – SAINT-MAXENT Aude – MARSZAN Véronique – SUBRENAT Valérie – JORGÉ Thierry – LAHAYE Françoise

EXCUSES : MARIE-OLIVE Julie – DION Daniel – HUBIN Catherine

SECRETAIRE : M. CHAMPAUD Marc

Mme HUBIN Catherine, Mme MARIE-OLIVE Julie et M. DION Daniel ont donné procuration.

Membres	présents	votants	procurations	exprimés	pour	contre	abstentions
11	8	11	3	11	11	0	0

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS : Désignation des nouveaux membres

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au renouvellement du conseil municipal, il y a lieu de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs.

Une liste de proposition comportant douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants doit être adressée à Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques de la Région Limousin et du Département de la Haute-Vienne qui désignera six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

Le Conseil Municipal propose :

Commissaires titulaires

- M. CHAMPAUD Marc – Vervialle – 87120 AUGNE
- MME GORGE Christine – La Gabie – 87120 AUGNE
- M. VANNIER Jérôme – Lachaud – 87120 AUGNE
- M. DEGABRIEL Jean-Marie – Négrignas – 87120 AUGNE
- M. DION Daniel – Vervialle – 87120 AUGNE
- M. MARSZAN Serge – Négrignas – 87120 AUGNE
- M. VIDEAU Maurice – Vervialle – 87120 AUGNE
- M. de L'HERMITE Hugues – CHASSAT – 87120 AUGNE
- M. JORGE Thierry Le bourg – 87120 AUGNE
- MME MARSZAN Véronique – Négrignas – 87120 AUGNE
- M. COUÉGNAS Alain – Le Marache – 87120 AUGNE
- M. ROULLIER Daniel – Négrignas – 87120 AUGNE

Commissaires suppléants

- MME SAINT-MAXENT Aude – Le Puy Valeix – 87120 AUGNE
- MME MARIE-OLIVE Julie – Les Mays – 87120 AUGNE
- M. CALIZZANO Mathieu – Vervialle – 87120 AUGNE
- M. BUISSON Julien – La Vedrenne – 87120 AUGNE
- MME SUBRENAT Valérie – Vervialle – 87120 AUGNE
- MME HUBIN Catherine – Vervialle – 87120 AUGNE
- M. MAZALEIGUE Benoît – Le bourg – 87120 AUGNE
- M. COUÉGNAS Daniel – Vervialle – 87120 AUGNE
- M. SERRUT Bernard – 5 rue Louis Jouvét – 87800 NEXON
- M. ROYNARD Yves – La Vedrenne – 87120 AUGNE
- MME DION Jacqueline – Vervialle – 87120 AUGNE
- M. GARGUELLE Laurent – Les Fantaisies – 87120 AUGNE

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Augne, le 26 juin 2020.

LE MAIRE,

Michel LACOUTURIERE.





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)**

N° 14 – 2020

L'an deux mille vingt, le 25 juin à 18 heures 15, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **M. LACOUTURIERE Michel, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2020

PRESENTS : MM LACOUTURIERE Michel – CHAMPAUD Marc – GORGE Christine – SAINT-MAXENT Aude – MARSZAN Véronique – SUBRENAT Valérie – JORGé Thierry – LAHAYE Françoise

EXCUSES : MARIE-OLIVE Julie – DION Daniel – HUBIN Catherine

SECRETAIRE : M. CHAMPAUD Marc

Mme HUBIN Catherine, Mme MARIE-OLIVE Julie et M. DION Daniel ont donné procuration.

Membres	présents	votants	procurations	exprimés	pour	contre	abstentions
11	8	11	3	11	11	0	0

TRANSPORT SCOLAIRE : Tarification et participation des AO2- Année scolaire 2020/2021

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal :

- les tarifs appliqués par le Conseil régional pour l'année scolaire 2019/2020 :

Tranche - QF	Tarif annuel ½ pensionnaire	Tarif annuel interne
1 - Inférieur à 450 €	30 €	27 €
2 - Entre 451 € et 650 €	50 €	45 €
3 - Entre 651 € et 870 €	80 €	72 €
4 - Entre 871 € et 1250 €	115 €	103.50 €
5 - A partir de 1250 €	150 €	135 €
Non ayant droit	195 €	Tarification commerciale

- les tarifs relatifs à la participation familiale annuelle aux transports scolaires des élèves de maternelle, primaire et collège ont été fixés au cours de la séance du 28 juin 2019 soit 25 € par élève transporté

Monsieur le Maire présente la nouvelle grille tarifaire votée lors de la séance plénière du 16 décembre 2019 pour l'année scolaire 2020/2021 portant adaptation de certaines dispositions du règlement et de la tarification des transports scolaires ayant un impacte sur les conventions signées.

Une modulation est appliquée sur l'ensemble des tarifs afin de prendre en compte le coût des familles nombreuses :

- réduction de 30 % pour le 3^{ème} enfant par ordre d'âge
- réduction de 50% pour le 4^{ème} et les suivants par ordre d'âge

- le barème régional de la tranche QF (quotient familial) N°1 passe de 50 € à 51 €, celui de la tranche QF N° 3 passe de 80 € à 81 € et celui de la tranche QF N° 4 passe de 115 € à 114 €

Tranche - QF	Tarif annuel ½ pensionnaire	Tarif annuel interne
1 - Inférieur à 450 €	30 €	27 €
2 - Entre 451 € et 650 €	51 €	45 €
3 - Entre 651 € et 870 €	81 €	72 €
4 - Entre 871 € et 1250 €	114 €	103.50 €
5 - A partir de 1250 €	150 €	135 €
Non ayant droit	195 €	Tarifification commerciale

Monsieur le Maire demande au Conseil de fixer le montant de la participation familiale à répercuter aux familles pour l'année scolaire 2020/2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **FIXE à 25 € par élève le montant de la participation familiale annuelle aux transports scolaires des élèves de maternelle, primaire et collège, pour l'année scolaire 2020/2021.**
- **AUTORISE le Maire à signer l'avenant N° 1 à la convention**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

AUGNE, le 26 juin 2020.

LE MAIRE,



Michel LACOUTURIERE.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUGNE (Haute-Vienne)**

N° 15 – 2020

L'an deux mille ving, le 25 juin à 18 heures 15, le Conseil Municipal de la commune d'Augne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de **M. LACOUTURIERE Michel, Maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2020

PRESENTS : MM LACOUTURIERE Michel – CHAMPAUD Marc – GORGE Christine – SAINT-MAXENT Aude – MARSZAN Véronique – SUBRENAT Valérie – JORGé Thierry – LAHAYE Françoise

EXCUSES : MARIE-OLIVE Julie – DION Daniel – HUBIN Catherine

SECRETAIRE : M. CHAMPAUD Marc

Mme HUBIN Catherine, Mme MARIE-OLIVE Julie et M. DION Daniel ont donné procuration.

Membres	présents	votants	procurations	exprimés	pour	contre	abstentions
11	8	11	3	11	11	0	0

Monsieur le Maire demande au Conseil qui accepte de délibérer quant au versement par ENEDIS de la redevance annuelle d'occupation du domaine public.

ENEDIS : Redevance d'occupation du domaine public

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier transmis par ENEDIS concernant le règlement de la redevance annuelle d'occupation du domaine public : le montant de la redevance 2020 s'élève à 212 €, il est calculé sur la base de la redevance 2002 avec un taux de revalorisation de 38.85 % :

Redevance 2002 = 153 €

Redevance 2019 = 153 x 38.85 % = 212 €

Le Conseil Municipal sollicite dès à présent ENEDIS pour le versement de la redevance 2020 pour un montant de 212 €.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

AUGNE, le 26 juin 2020.

LE MAIRE,



Michel LACOUTURIERE